



**COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME (CNDH) DU
TOGO**

**Oraison funèbre en hommage à Madame Nakpa POLO, Président de
la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) du Togo,
décédée le lundi 16 août 2021**

**Présentée par le Rapporteur Général de la CNDH,
Monsieur Yaovi SRONVIE**

Lomé, le 02 septembre 2021

- **Excellence Monsieur le Président de la République,**
- **Madame le Premier Ministre,**
- **Madame le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Madame et Messieurs les présidents des institutions de la République,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;**
- **Honorables Députés à l'Assemblée nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique ;**
- **Monsieur le coordonnateur du système des Nations Unies au Togo ;**
- **Monsieur le Président de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme ;**
- **Mesdames et Messieurs les Commissaires, membres de la CNDH ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de défense des droits de l'homme ;**
- **Chers membres de la Famille éplorée ;**
- **Distingués invités en vos rangs, grades et qualités, tout protocole respecté ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Excellence Monsieur le président de la République, à l'entame de mon propos, la Commission nationale des droits de l'homme voudrait vous dire un sincère merci et vous témoigner toute sa reconnaissance pour l'organisation de cette cérémonie solennelle en hommage à notre regrettée présidente.

La sagesse biblique nous enseigne beaucoup sur la fragilité et la brièveté de la vie humaine, notamment à travers le psaume 103, versets 15-17, je cite :

« L'homme, ses jours sont comme l'herbe. Comme la fleur des champs, il fleurit.

Qu'un souffle passe sur lui, il n'est plus, et le lieu qu'il occupait ne le reverra plus ».

Excellence Monsieur le Président de la République,

Mesdames, Messieurs,

Le deuil vient une nouvelle fois frapper à la porte de la Commission Nationale des Droits de l'Homme. Après le commissaire OURO-YONDOU Abdou-Raouf, rapporteur général adjoint, arraché à notre affection le 23 juillet 2019, c'est notre présidente que l'institution vient de perdre.

Notre perte est alors immense et notre douleur infinie. A cette affliction, s'ajoute pour moi, rapporteur général, le pénible exercice de prendre la parole au nom des commissaires et du personnel pour prononcer la présente oraison en hommage à celle qui a marqué d'une empreinte indélébile, son passage à la tête de la Commission, je veux désigner, Mme Eugénie Nakpa POLO qu'il plut au Seigneur de rappeler auprès de lui, en cet après-midi du 16 aout 2021.

La nouvelle de votre décès, madame le président, que rien ne laissait présager avait plongé la Commission dans un effroyable émoi.

Permettez Excellence monsieur le président de la République, que je puisse un moment m'adresser directement à notre illustre disparue car comme vous le savez mieux que moi, en Afrique, « **les morts ne sont pas morts** ».

Madame le président, vous partez, bien trop tôt, bien trop vite... Et votre disparition nous rappelle l'évidence que nous sommes finalement peu de choses dans ce monde et qu'il faut profiter de chaque seconde, de chaque minute ici-bas pour semer de l'amour, rien que de l'amour...

Le chemin que nous avons parcouru ensemble en deux ans est bien bref, mais très riche en enseignement, car non seulement, nous avons appris à vous connaître mais surtout, nous avons appris à vos côtés en profitant de la densité de vos nombreuses expériences.

Votre caractère assez affirmé et votre franc-parler nous incommodaient, nous irritaient par moment et étaient souvent à l'origine de nos chamailles surtout lors de nos plénières, mais en « bon père de famille », vous faisiez montre de toutes vos prouesses **dont vous seule avez le secret** et nos divergences se réglaient toujours l'instant d'après.

Votre amour du travail bien fait et votre rigueur aux frontières de la perfection sont des traits qui nous ont marqués et qui, certainement vont nous manquer. Pour vous, les principes sont à respecter, point.

Nous avons encore en mémoire votre façon singulière de conduire nos débats en plénière et de défendre vaille que vaille votre point de vue.

« ...je ne sais pas parler doucement; moi je ne peux plus changer... C'est à vous de vous adapter. » C'était votre meilleure manière de calmer les mécontentements lors des débats parfois houleux !

Malgré votre état de santé que vous seule saviez fragile, vous teniez toujours à participer personnellement à toutes les activités de la Commission. C'est d'ailleurs, au cours d'une série de visites du mécanisme national de prévention dans la région des Savanes, courant le mois de juin que **vous avez finalement compris** que votre organisme ne répondait plus malgré toute votre détermination et votre bonne volonté.

Vous avez alors décidé de prendre votre congé le 22 juin, le premier en deux ans depuis votre prise de fonction à la Commission. Le congé épuisé, vous avez repris le 22 juillet malgré votre état de santé chancelant.

Voici la dernière conversation que j'ai eue avec vous ce jour-là :

« Pourquoi venir au bureau dans cet état, madame le président ? »
Vous avais-je demandé lors de ma visite de routine chez vous au bureau.

A mon grand étonnement, vous m'avez répondu ceci : « mes congés sont finis, Monsieur le RG, je dois reprendre, c'est l'administration et il faut que je donne le bon exemple ».

« Non madame le président, vous ne pouvez pas reprendre dans cet état. Vous devez rentrer et vous faire soigner. »

« J'ai un rendez-vous médical le 31 juillet, mais je suis obligée de reprendre en attendant cette date ».

« Madame, le 31 juillet c'est encore loin. Rentrez chez vous et allez à l'hôpital s'il vous plait ».

Pour me rassurer, vous avez finalement accepté de partir mais pas dans l'immédiat.

A ma sortie de votre bureau, j'ai demandé à l'escorte de n'autoriser aucune visite. Puis, avec le concours de notre collègue Madame AISSAH-ASSIH Ashira, vous avez finalement quitté le bureau aux environs de 12h....pour ne plus revenir parmi nous.....

Madame le président, vous êtes restée fidèle à vos principes jusqu'à votre dernier souffle et que dire de plus, sinon que vous avez choisi de mourir au combat, les armes à la main.

Votre disparition laisse le pays et la communauté des défenseurs des droits de l'homme orphelin d'une référence dans le domaine des droits de l'homme.

Oui, la communauté des défenseurs des droits de l'homme perd une fervente militante qui n'a cessé d'œuvrer pour faire du respect des droits de l'homme, une réalité vivante.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Mesdames, messieurs,

Madame Eugénie Nakpa POLO avait, en effet, une passion dévorante pour les droits de l'homme. Elle était un bouclier contre l'arbitraire et les violations des droits de l'homme en général, d'où qu'elles viennent.

Après avoir occupé pendant plus de dix-neuf (19) ans le poste de directrice générale des droits de l'homme, elle a exercé comme Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice chargé des droits de l'homme et des relations avec les Institutions de la République trois (03) ans durant, avant d'être élue en 2019, Présidente de la CNDH.

Oui, notre regrettée présidente a oeuvré pour son pays ! Patriote convaincue, elle a également servi son pays à l'extérieur en tant que Membre du Comité d'experts africains sur les droits et le bien-être de l'enfant, et plus tard, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République Togolaise auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des autres organisations internationales dans la capitale mondiale des droits de l'homme, Genève.

Depuis sa création en 1987, Madame POLO, est la première femme à présider aux destinées de la CNDH. Son mandat a permis de redorer le blason de l'institution qui a gagné encore plus en confiance auprès de l'opinion publique.

Avec les organisations de la société civile, son maître mot était la « **collaboration** ». Madame POLO aimait dire que « **le respect des droits de l'homme relève de la responsabilité de tous** » ; Et pour ce faire, il faudrait collaborer avec les autres acteurs pour mieux atteindre les résultats escomptés, car selon elle, je cite : « **nous ne sommes pas du même bord, mais nous visons tous le même port** ».

C'est vous dire combien la lutte pour toujours plus d'effectivité des droits de l'homme constituait un idéal à atteindre pour l'illustre disparue.

Pour la figure qu'elle a incarnée et la bataille qu'elle a menée, nous voulons ici lui rendre un hommage mérité. Son immense contribution à la jouissance des droits de l'homme par les populations et au rayonnement du Togo au plan international est à la mesure de sa rigueur au travail.

Au-delà de cette forte personnalité qu'elle incarnait au plan professionnel, Madame POLO avait aussi des valeurs sociales, humaines remarquables. Femme de grand cœur, altruiste et

charitable, elle était également une fervente croyante et avait en elle la crainte de Dieu.

Puisse son combat universel pour les droits de l'homme continuer à travers les jeunes générations de notre pays !

Reposez en paix, madame le Président!

Je vous remercie !